

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-01

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

**OBJET : MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DU CADRE D'EMPLOI
DES ADJOINTS TECHNIQUES**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération du 16 décembre 2010, a été votée l'application d'un régime indemnitaire pour les agents au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Or, l'application des taux retenus ne permet pas à l'agent, responsable du Service Public d'Assainissement Non Collectif, d'obtenir l'intégralité de sa rémunération antérieure.

C'est pourquoi, il est proposé à l'Assemblée de fixer les butoirs aux taux maximum proposés par les textes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

FIXE le régime indemnitaire du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe comme défini ci-dessous, applicable au 1^{er} janvier 2011, les crédits ayant été prévus au budget :

Primes proposées	Butoir en Coefficient	Taux médian en Coefficient
IEMP	3	0
IAT	8	1,75

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-02

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : DELIBERATION POUR AUTORISER M. LE PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DES ACTIVITES RAM

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que depuis l'origine de la Communauté de Communes, la ville de LA FERTE SAINT-AUBIN met à sa disposition des locaux pour exercer son activité RAM.

La mise à disposition concerne un ensemble d'une superficie de 37 m² comprenant deux bureaux pour une superficie de 30 m² au sein de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité Marie Jeanne Lemaire, ainsi qu'un local de stockage de jouets de 7 m² dans les ex ateliers relais de la ZAE de Mérignan.

Il est précisé que ces locaux sont vides de meubles.

En contrepartie de cette mise à disposition, la Communauté de Communes rembourse la ville à hauteur de 15 % des charges salariales des agents utilisant ces locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président à signer ladite convention à intervenir avec la Commune de LA FERTE SAINT-AUBIN, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2011.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-03

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2011

Sur le rapport de M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission des Finances,
Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux écritures suivantes :

Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
01	Opérations non ventilables		01	Opérations non ventilables	
616	Assurances	36,86	74124	Dotation de base	285 186,98
22	Enseignement du 2° degré		7411	Dotation forfaitaire	-285 186,98
6067	Fournitures scolaires	-2 000,00			
6574	Subventions de fonctionnement	2 000,00			
413	BAF				
60611	Eau	-25 000,00			
60612	Electricité	-65 000,00			
6226	Honoraires	45 000,00			
657341	Subventions de fonctionnement	45 000,00			

520	Actions en faveur de l'enfance	
64111	Rémunérations titulaires	-5 000,00
6451	Cotisations URSSAF	-1 000,00
6453	CNRACL	-1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement	7 000,00
90	Interventions économiques	
6262	Frais de télécommunication	2 000,00
675	Interventions économiques	15 000,00
96	Aides aux services publics	
60611	Eau et assainissement	5 700,00
637	Autres impôts	7 000,00
	Total	29 736,86

520	Actions en faveur de l'enfance	
7478	CAF	29 736,86
	Total	29 736,86

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-04

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : PRISE DE CONNAISSANCE DES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2010

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que l'article 133 du Code des Marchés Publics dispose que la personne publique publie, au cours du premier trimestre de chaque année, une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

A PRIS ACTE de la présentation de la liste des marchés publics conclus en 2010, telle qu'elle figure en annexe à la présente.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-05

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

**OBJET : PRISE DE CONNAISSANCE DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS IMMOBILIERES
REALISEES EN 2010**

Monsieur le Président porte à la connaissance des membres de l'Assemblée le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2010, conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'état des cessions immobilières en 2010 affiche un montant global de 76 200 € comprenant :

- une cession à l'entreprise SOLOGNE ENTRETIEN de la parcelle AV 49 sur La Chavannerie I de 10 000 m² pour un montant de 76 200 €.

L'état des acquisitions immobilières 2010 est de 0 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

A PRIS ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2010, tel que décrite ci-dessus.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-06

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DELIBERATION MODIFICATIVE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
VERSEES AUX ASSOCIATIONS DU COLLEGE**

Monsieur Philippe FROMENT, Président de la Commission Affaires scolaires et sportives, informe l'Assemblée que par lettre datée du 7 janvier dernier, Monsieur le Principal du Collège du Pré des Rois a sollicité la collectivité pour établir une autre répartition des aides de fonctionnement apportées tant au collège qu'à ses associations.

Il est ainsi proposé de verser 1 800 € au Foyer Soéo Educatif, 1 800 € à l'UNSS, 3 400 € pour le collège (principalement les sorties) et 13 000 € pour les fournitures scolaires.

Le montant global reste dans l'enveloppe des 20 000 € initialement allouée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à cette nouvelle ventilation de l'aide apportée par la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin au Collège du Pré des Rois de La Ferté Saint-Aubin, telle que décrite ci-dessus.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-07

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011 DU BUDGET ANNEXE
ZAE LA CHAVANNERIE II**

M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances, rappelle à l'Assemblée que, conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un débat préalable doit intervenir au Conseil Municipal dans les communes de plus de 3 500 habitants et plus sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci, appelé débat d'orientation budgétaire (DOB). Ce débat porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et éventuellement les exercices suivants (programmations budgétaires).

Cet article du CGCT est retranscrit in extenso pour les EPCI. A ce titre, la Communauté de Communes présente à l'assemblée le DOB de son budget annexe ZAE LA CHAVANNERIE II.

Celui-ci constitue juste une reprise de celui arrêté en 2010, corrigé des quelques opérations restant à faire en 2011 (plantations). L'objectif de l'exercice 2011 est la commercialisation des lots et par voie de conséquence la diminution de l'avance faite par le budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

PREND acte de la tenue de ce débat, tel que repris ci-dessus.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-08

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DELIBERATION POUR VERSER UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE
A L'ASSOCIATION HALTE-GARDERIE « LES P'TITS LOUPS »**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que dans le cadre du transfert de gestion du bâtiment, sis 12 rue Alain Fournier, entre la Ville et la Communauté de Communes en 2009, bâtiment dédié aux actions de la Petite Enfance, la Communauté de Communes a mis à disposition de l'association Halte Garderie Parentale Les P'tits Loups par convention, à compter du 1^{er} juin 2009, la gestion de cet équipement.

Il est expressément précisé au sein de la convention susmentionnée « Article 7 : *Le nettoyage des locaux sera assuré par le personnel communal de La Ferté Saint-Aubin. L'association remboursera trimestriellement à la Commune, au vu d'un titre de recettes, les rémunérations et charges afférentes à cette mission. Les besoins seront définis en accord avec la présidente* ».

A ce titre, est mis à disposition de l'Association du personnel municipal titulaire pour assurer l'entretien de l'établissement. En contrepartie de cette opération, et afin que l'association ne se voit pas affecter une nouvelle dépense dans sa comptabilité, la Communauté de Communes a décidé de participer à cette action en lui versant une subvention exceptionnelle égale au montant de la prestation facturée par la ville.

Devant la lourdeur administrative de cette procédure et devant l'impossibilité juridique pour la ville de LA FERTE SAINT-AUBIN de mettre à disposition un agent titulaire pour assurer la prestation susmentionnée, il est proposé à l'Assemblée de répondre à l'obligation de l'article 7 en versant à l'association une somme relative à 10 heures de ménage au sein des locaux et ceci sur les bases de ce qui a été versé en 2010 soit 7 000 €.

La prestation sera assurée par l'Association qui se devra de recruter et rémunérer une ou plusieurs personnes pour assurer l'entretien de ces locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de procéder au versement d'une subvention complémentaire de 7 000 € sur les bases énoncées ci-dessus, au titre de l'année 2011, pour couvrir les frais liés au nettoyage du local, sis 12 rue Alain Fournier.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-09

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : DELIBERATION POUR AUTORISER M. LE PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE SERVICE POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DECHETS AUTRES QUE CEUX DES MENAGES AVEC LE SMICTOM DE LAMOTTE-SALBRIS POUR L'INSTAURATION DE LA REDEVANCE SPECIALE SUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Vu l'article L.2333-76 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 13 juillet 1992 instituant la redevance spéciale destinée à financer la collecte et le traitement des déchets assimilables aux ordures ménagères pour les productions excédant 660 litres par semaine,

Monsieur Hervé NIEUVIARTS, Président la Commission Environnement et Cadre de Vie, précise que sur les bases de ces dispositions générales, une convention doit être conclue entre le SMICTOM de Lamotte-Salbris et la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin, vis-à-vis de l'aire d'accueil des gens du voyage de La Ferté Saint-Aubin.

Cette convention fixe notamment le montant de la redevance spéciale ainsi que ses modalités d'application et les obligations de chacune des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président à signer ladite convention avec le SMICTOM de Lamotte-Salbris, telle qu'elle figure en annexe à la présente.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-10

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

**OBJET : MODIFICATION DES TARIFS DES PRESTATIONS
DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de fixer, à compter du 1^{er} mars 2011, les tarifs des prestations d'utilisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de la manière suivante :

Emplacement ménage	2, 20 €
Participation aux consommations électriques par KW	0,1761 € (prix réel)
Participation aux consommations en eau	Prix réel du m3 assaini soit 4,38 €TTC
Caution financière (accès à l'aire)	80,00 €

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 11-11

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 FEVRIER 2011

Date de convocation :
03/02/2011

Date d'affichage :
16/02/2011

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 21
- votants : 21

Le NEUF FEVRIER DEUX MILLE ONZE à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Joëlle BRISSON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Joëlle BRISSON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : AIDE ECONOMIQUE A L'ENTREPRISE PETROT

Mme Martine BORG, Présidente de la Commission Aménagement de l'Espace, Développement Economique, informe l'Assemblée que Monsieur Philippe PETROT est gérant d'une entreprise créée en 1985 en nom propre sur La Ferté Saint-Aubin et transformée en EURL en 2001.

Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de charpentes artisanales. Elle réalise aussi tous travaux de couverture, zinguerie, habillage de façades et développe depuis quelques années la construction Bois. Cette activité représente 30 % du CA. L'entreprise PETROT emploie 9 salariés et 1 apprenti.

Pour répondre à des besoins de croissance, Monsieur PETROT souhaite restructurer son unité de production. Aujourd'hui propriétaire d'un local de 1 600 m² pour son activité menuiserie, Monsieur PETROT projette de construire un second atelier de 1 500 m² et 120 m² de bureaux pour son activité maison à ossature bois. Cette construction lui permettra de réorganiser son activité et de la structurer autour de deux pôles spécifiques : l'ancien bâtiment réservé à la charpente et le nouveau à la construction bois. Elle servira aussi de show room afin de présenter le savoir-faire de l'entreprise puisqu'elle sera réalisée avec un bardage bois et une toiture végétalisée sur la partie bureaux.

Le cout de ce projet est estimé à 550 000 € HT. Lapartie construction bois sera réalisée en interne afin de maîtriser les couts de construction.

Monsieur PETROT demande aux collectivités une subvention au titre de l'immobilier d'entreprise. Il est éligible à ce dispositif d'autant plus qu'il envisage de créer 4 à 5 emplois consécutivement à ce projet dans un délai de trois ans.

La commission communautaire a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 30 000 €, prise en charge à 50 % par la Communauté de Communes et à 50 % par l'Agence de Développement Economique du Loiret déjà saisie du dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **décide d'octroyer** cette aide de 30 000 €, au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, partagée par moitié entre le Conseil Général du Loiret via l'ADEL et la Communauté de Communes, dans le cadre du projet immobilier de l'entreprise PETROT se chiffrant à 550 000 €.
- **autorise** Monsieur le Président à signer la convention tripartite à intervenir, définissant les modalités d'attribution de cette aide et les obligations des parties.

Le Président
Xavier DESCHAMPS